



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

03 JUL 2024

Le Greffier

N° d'entreprise : 0663 915 609

Nom

(en entier) : **Chemviron**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Parc Industriel de Feluy, zone C, 7181 Sennefe, Belgique**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire

Extrait des décisions unanimes des actionnaires prises par écrit le 17 juin 2024 :

Les actionnaires de la Société :

[...]

PRENNENT CONNAISSANCE du fait que le mandat du commissaire actuel prend pris fin à la présente l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes annuels de l'année comptable se terminant le 31 décembre 2023.

DÉCIDENT de renouveler le mandat de PwC Réviseurs d'Entreprises SRL, ayant son siège social à Culliganlaan 5, B-1831 Diegem, et représenté par Monsieur Patrick Mortroux, en tant que commissaire de la Société pour une durée de trois ans, à savoir jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires statuant sur les comptes annuels de l'année comptable se terminant le 31 décembre 2026.

DÉCIDENT de donner procuration à David Haex, Laurent de Pauw et Shahine Rezaei Kalantari, avocats à Bastion Tower, Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles, ou à tout autre avocat du cabinet Osborne Clarke SCRL, établi à la même adresse, chacun pouvant agir seul et avec le pouvoir d'agir au nom et pour le compte de la Société, et ce afin d'entreprendre toutes les formalités légalement prescrites concernant la publication des présentes décisions, et en particulier la publication d'un extrait de ces décisions aux Annexes du Moniteur belge et la mise à jour des données d'inscription de la Société au registre des personnes morales de la Banque-Carrefour des Entreprises. Les mandataires reçoivent l'autorisation de signer tous les documents, formulaires, registres, notifications ou lettres et à entreprendre toutes les démarches nécessaires auprès du greffe du Tribunal de l'Entreprise, des guichets d'entreprise et de la Banque-Carrefour des Entreprises, et de manière générale, entreprendre toute action nécessaire ou utile ayant trait à ces décisions écrites.

Pour extrait analytique
Shahine Rezaei Kalantari
Mandataire spéciale

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/07/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).